

L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes

INFORMATIONS OUVRIÈRES

TRIBUNE LIBRE DE LA LUTTE DES CLASSES

HEBDOMADAIRE DU PARTI OUVRIER INDÉPENDANT

POI

n° 680

semaine du
11 au 17 novembre
2021

Site : infos-ouvrieres.fr / mail : informations-ouvrieres@fr.oleane.com



SUPPLÉMENT AU N°680 – 12 NOVEMBRE

Contraint de reculer sur sa réforme phare du quinquennat, Macron n'en continue pas moins à chercher à tout détruire

Mardi 9 novembre, dans son intervention sur les chaînes de télévision, Emmanuel Macron a annoncé le durcissement du passe sanitaire et maintenu le cap de ses contre-réformes ; il a notamment confirmé la mise en œuvre au 1er décembre du dernier volet de la réforme de l'assurance chômage, présentée comme un outil pour aller vers le plein-emploi, réduisant drastiquement les indemnités versées aux demandeurs d'emploi et menaçant des centaines de milliers de chômeurs d'être radiés purement et simplement de l'assurance-chômage.

Mais il a dû aussi annoncer qu'il renonce à toute décision concernant les retraites.

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, et farouche partisan au sein du gouvernement de décisions immédiates repoussant l'âge légal de départ en retraite et supprimant les régimes spéciaux, a immédiatement commenté l'annonce du président-candidat : « *Je reconnais très clairement que nous avons échoué sur ce sujet.* » Depuis des mois, déclarations contradictoires, rumeurs et confidences se multiplient sur ce sujet, étalant au grand jour la crise au sein du gouvernement et de sa majorité sur ce sujet : y aller ou pas, courir le risque d'un affrontement ou pas ? Macron a tranché, il renonce, il n'en a pas les moyens. Il n'en a pas les moyens comme conséquence des puissantes grèves et manifestations l'ayant bloqué dans sa volonté de mettre en place la réforme Delevoye du régime universel par points. Cette résistance lui a interdit toute possibilité de réaliser le moindre consensus garantissant « *l'acceptabilité sociale* » des mesures prévues contre le droit à la retraite pour tous les salariés. Depuis des mois, toutes les confédérations syndicales, et même les organisations patronales, lui crient « *casse-cou* », « *nous n'en voulons pas* », ou « *nous n'en voulons pas maintenant* ». Il a dans un premier temps dû abandonner son régime universel par points, annonçant se réserver la possibilité de décider au plus vite des mesures d'âge et la suppression des régimes spéciaux. Et ce mardi 9 novembre il annonce renoncer à toute décision et renvoyer toute décision à plus tard, après les élections présidentielles.

Il a échoué, ils ont échoué. Macron sort affaibli de la bataille des retraites.

Personne n'est dupe, ce n'est pas l'épidémie et ses conséquences qui empêchent Macron, président aux ordres du

capital financier, de mettre en œuvre tout ou partie de la mesure phare de son quinquennat, du programme de la bourgeoisie. Il ne peut pas, il n'en a ni la force ni les moyens. C'est le rapport de forces entre les classes qui le lui interdit, qui fait se dérober toute possibilité de consensus lui permettant d'avancer ses pions, qui nourrit la crise dans son gouvernement et sa majorité sur ce sujet majeur.

Le président Macron a dû reculer, mais le candidat Macron doit donner des gages au capital financier, à ses donneurs d'ordre, qui ont décidé que partout, pour la survie des intérêts du capital, les régimes de retraite et de protection sociale doivent être dévastés, pillés, privatisés.

Malgré son échec il doit donner des garanties pour la suite et donc il annonce que, sitôt les élections passées, il faudra repousser l'âge de départ à la retraite, supprimer les régimes spéciaux et harmoniser les retraites des salariés du public et du privé... donc un régime universel. Malgré son échec il pense bien sûr être le mieux à même, le mieux placé, pour réaliser demain ce sur quoi il vient de se casser les dents.

D'un seul coup, d'un seul, l'enjeu des élections présidentielles est clairement établi : dégager les plans du capital, dégager la réforme des retraites, dégager la destruction de l'assurance-chômage, dégager la destruction de la Sécurité sociale et des hôpitaux, dégager la démolition des services publics, dégager Macron.

Pierre Paletot

Ce que dit la Cour des comptes (octobre 2021)

La résorption des déficits passe par une maîtrise des dépenses de retraite qui s'inscrit dans le contexte plus large de maîtrise des dépenses sociales et de retour durable de la sécurité sociale à l'équilibre financier. Pour y parvenir, les paramètres sont nombreux (âge d'ouverture des droits à retraite, dispositifs de départ anticipé, conditions pour une retraite à taux plein, indexation des pensions, etc.) mais, *in fine*, la maîtrise des dépenses de retraite passe par un recul des âges de départ à la retraite ou une baisse du niveau relatif des pensions. Les mesures devront prendre en compte les considérations d'équité entre générations et au sein de chaque génération, tout en visant à simplifier les règles et à les harmoniser entre les régimes.

Après le discours de Macron (9-11-21)

Dans une note confédérale d'analyses la CGT indique :

« Il convient de rappeler que la réforme proposée par le gouvernement n'est en rien "plus juste" et ne tend en rien "vers plus de liberté". E. Macron met au premier plan un nouveau recul de l'âge de la retraite et la suppression des régimes spéciaux qui prévoit généralement des dispositifs de départs anticipés dans le cadre de la pénibilité. La CGT est bien entendu totalement opposée à ces nouvelles réformes régressives et exige que le gouvernement annonce non un report mais l'abandon définitif de son projet de régime universel de retraite, et renonce à supprimer les régimes spéciaux. Nous réaffirmons une nouvelle fois notre totale opposition à un nouveau recul de l'âge de départ en retraite, quelles qu'en soient les modalités. »

La réaction d'Yves Veyrier, FO

Journaliste BFM : Bonsoir Yves Veyrier, vous êtes secrétaire général du syndicat Force Ouvrière. Qu'avez-vous retenu du discours d'Emmanuel Macron ?

Yves Veyrier : J'ai retenu évidemment que la réforme des retraites ne va pas revenir dans les jours, semaines et les mois qui viennent. J'avais appelé à ce que ce ne soit surtout pas le cas, parce qu'on a besoin d'apaisement, dans une situation où l'on est sous le régime, toujours, de cette pandémie. Donc, cela n'était franchement pas le moment de faire revenir ce sujet. Même si je comprends bien qu'il n'en abandonne pas complètement l'idée. Je déplore, d'ailleurs, que cela risque de devenir un sujet de campagne présidentielle, de campagne politique. Parce que nous ne pourrions pas nous taire ! Nous ne sommes pas d'accord avec le fait qu'on doive obligatoirement reculer à nouveau l'âge de départ en retraite. Je le redis ! Un salarié sur deux, aujourd'hui, qui fait valoir sa

retraite n'est plus en emploi. Donc reculer l'âge de départ pour ceux et celles qui ont encore un boulot conduira globalement à baisser les pensions de tous les autres. J'y suis opposé, je reste déterminé là-dessus.

Le fait qu'il ait parlé du travail en associant chômage à inactivité est une erreur. C'est l'obstination de ce gouvernement. Il met en avant sa réforme de l'assurance chômage. Ce contre quoi il faut absolument lutter si l'on veut revaloriser le travail, ce sont les contrats courts, ceux que subissent les demandeurs d'emplois, qui vont, là, subir les conséquences de la réforme de l'assurance chômage.

Et, c'est revaloriser les salaires. Pour que le travail paie, il faut que les salaires augmentent. Et il fallait, et il faut, que le Smic augmente, parce quand le Smic augmente – et il manque un vrai « coup de pouce au Smic » – eh bien, on booste les négociations de salaires dans toutes les grilles, dans toutes les branches d'activité.

17 décembre 2019 contre la réforme des retraites de Macron

Des centaines de milliers de manifestants à Paris. Près de deux millions dans toute la France.



24 janvier 2020

Des centaines de milliers manifestent dans la capitale.

